

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 10 septembre 2012 ajournée au 24 septembre 2012 au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4<sup>e</sup> Avenue, à 16 h 30, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte :

Françoise Cormier  
André Picard  
Jean Brousseau  
Sylvie Frigon

Sont absents :

Daniel Leblanc  
Mario Lasalle

Est également présent, Pierre Rondeau directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree.

**306-2012**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM**

M. le Maire Denis Laporte ouvre la séance et constate le quorum.

**R 307-2012**

**SOUSSIONS - TRAVAUX ANNUELS DE NETTOYAGE DES ÉGOUTS**

Le Conseil prend connaissance des soumissions sur invitation pour les travaux annuels de nettoyage des égouts sanitaires et combinés, à savoir:

<b>NOM DES SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>Montant (taxes non incluses)</b>
Léveillé Fosses septiques	Non déposé
ABC Environnement inc.	5 990,00 \$
GSMB Haute pression inc.	6 437,12 \$

Sur proposition de Jean Brousseau, appuyée par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers de retenir la soumission d'ABC Environnement inc., laquelle est la plus basse conforme.

**ADOPTÉ**

**R 308-2012**

**AUTORISATION DE FAIRE DES TRAVAUX À L'INTERSECTION DES CHEMINS ST-JACQUES ET DES-DEUX-RIVIÈRES**

Sur proposition d'André Picard, appuyé par Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser les travaux en régie interne pour la réfection de l'intersection du chemin St-Jacques et des Deux-Rivières pour la somme estimée à 25 000 \$.

**ADOPTÉ**

**R 309-2012**

**SOUSSIONS - TRAVAUX D'ASPHALTAGE DE L'INTERSECTION DU CHEMIN ST-JACQUES ET CHEMIN DES DEUX-RIVIÈRES**

Le Conseil prend connaissance des soumissions sur invitation pour les travaux d'asphaltage de l'intersection du chemin St-Jacques et chemin des Deux-Rivières, à savoir:

<b>NOM DES SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>
Sintra inc	18 258,03 \$
Latendresse Asphalte	14 680,87 \$
Asphalte Lanaudière	17 009,12 \$
Asphalte Général	9 987,02 \$

Sur proposition d'André Picard, appuyé par Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers de retenir la soumission d'Asphalte Général, laquelle est la plus basse conforme et d'autoriser la réalisation des travaux.

**ADOPTÉ**

**R 310-2012**

**SOUMISSIONS – RÉFECTION D'UNE PARTIE DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE ROUGE**

Le Conseil prend connaissance des soumissions sur invitation pour l'excavation et le rechargement de la structure d'une partie du chemin de la Rivière-Rouge, à savoir:

<b>NOM DES SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>
Sintra inc	59 901,98 \$
Généreux Construction inc.	64 884,99 \$
Les excavations Michel Chartier inc.	72 045,63 \$

Sur proposition d'André Picard, appuyé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de retenir la soumission de Sintra inc., laquelle est la plus basse conforme et d'autoriser la réalisation des travaux.

**ADOPTÉ**

**R 311-2012**

**SOUMISSIONS - TRAVAUX D'ASPHALTAGE DE LA 8<sup>E</sup> AVENUE**

Le Conseil prend connaissance des soumissions sur invitation pour les travaux d'asphaltage de la 8<sup>e</sup> Avenue entre la 8<sup>e</sup> Rue et la 12<sup>e</sup> Rue, à savoir:

<b>NOM DES SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>
Sintra inc	68 755,05 \$
Latendresse Asphalte	84 161,70 \$
Asphalte Lanaudière	67 996,22 \$
Asphalte Général	55 992,83 \$

Sur proposition d'André Picard, appuyé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de retenir la soumission d'Asphalte Général, laquelle est la plus basse conforme et d'autoriser la réalisation des travaux.

**ADOPTÉ**

**R 312-2012**

**ADOPTION DES COMPTES**

En plus des comptes apparaissant aux listes lot 1 du 13 septembre 2012, lot 1 et lot 2 du 20 septembre 2012, pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits au montant de 75 292,16 \$ et payés, tel qu'autorisés par les articles 4 et 5 du règlement 2007-137 du règlement de délégation de dépenses.

Sur proposition d'André Picard, appuyé par Françoise Cormier, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois du lot 2 du 13 septembre 2012, d'une somme de 2 789,87 \$ soient adoptés et payés.

**ADOPTÉ**

**R 313-2012**

**ACHAT DE BILLETS - SOUPER-BÉNÉFICE DE LA FONDATION DU CÉGEP À JOLIETTE**

**ATTENDU QUE** 5 maires de la région, incluant le maire de Crabtree agissent à titre de présidents d'honneur d'un souper-bénéfice pour la Fondation du CÉGEP à Joliette ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par André Picard, appuyé par Françoise Cormier et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'achat de 10 billets pour le souper-bénéfice de la fondation du CÉGEP à Joliette, qui aura lieu le jeudi 4 octobre 2012 à la salle Bosco pour la somme de 1 500 \$ et d'y déléguer les membres du conseil municipal et les membres de la direction.

**ADOPTÉ**

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 h 55.**

\_\_\_\_\_  
Denis Laporte, maire

\_\_\_\_\_  
Pierre Rondeau, directeur général  
et secrétaire-trésorier

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.